PONT SAINT MARTIN
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Yannick FÉTIVEAU, Maire de la commune de Pont Saint Martin, certifie que l'enquête publique relative à la déclaration de projet n°1 du Plan Local d'Urbanisme a fait l'objet d'un affichage le 11 septembre 2017 sur la commune de Pont Saint Martin.

En effet, l'avis d'ouverture d'enquête publique, ci-joint, a été placardé à différents endroits de la commune, à savoir :

Panneaux communaux
Le Fréty
La Noë Thébaud
Le Champsiome
Panneau situé entre la Coquinerie et les Ménanties
Viais, rue de la Roche
La Mairie
Rue du Vignoble

Deux panneaux communaux provisoires se situant à l'ange de la route de la Chevrolière et de la rue de la Mône.

Fait à Pont Saint Martin,
Le 11 septembre 2017

Le Maire,
Yannick FÉTIVEAU

MAIRIE DE PONT SAINT MARTIN
44860 LOIRE - ATLANTIQUE

Mairie · Pôle Aménagement du Territoire · Rue de la Mairie · BP 4 · 44860 PONT SAINT MARTIN · Tél. 02 40 26 80 23
Fax 02 40 26 89 39 · contact@mairie-pontsaintmartin.fr · www.mairie-pontsaintmartin.fr